

Garantir l'avenir du ski à La Clusaz

Les constats :

- Demande prioritaire de la majorité de la clientèle pour son remplacement : Temps de trajet long, attente au départ, débit limité, pistes trop difficiles...
- Contraintes d'exploitation nombreuses : givre, avalanche, sécurité des travailleurs...
- Secteur à l'enneigement très généreux, y compris en début et en fin de saison.
- Perspective du ski jusqu'en 2090 dans l'étude Climsnow

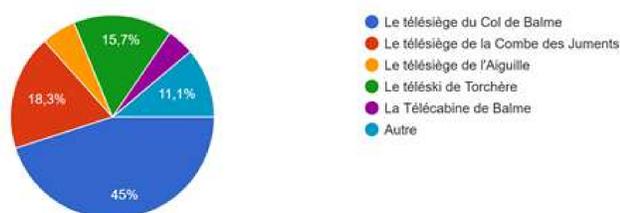
Objectifs du nouveau projet :

- Remplacer le télésiège vieillissant et préparer le secteur aux 30 prochaines années : temps de trajet divisé par deux, amélioration du confort, fiabilisation de l'ouverture, ouverture aux piétons,...
- Faciliter l'accès d'un secteur mythique et son panorama sur le Mont-Blanc à une clientèle plus large et fiabiliser l'ouverture en début de saison
- Travail conséquent pour une intégration exemplaire de la gare d'arrivée
- Améliorer la sécurité et le confort de nos équipes

Planning de l'opération :

- Autorisations et étude d'impact de l'aménagement : 2024-2025
- Télésiège : travaux 2026 et ouverture pour la saison 2026-2027
- Réaménagement des pistes de ski : travaux 2025 - 2026
- Neige de culture sur la bleue de la Bergerie : travaux 2025

Dans le cas d'un renouvellement d'une remontée mécanique, laquelle serait prioritaire ?
1412 réponses



Cout de l'opération :

17,1 M €

- Télésiège **14 M €**
- Réaménagement de pistes de ski et sécurisation **1,6 M €**
- Neige de culture **1,5 M €**

Prise en compte de l'environnement :

- Etude d'impact pour évaluer les conséquences du projet
- Zones avec espèces protégées soigneusement évitées
- Diminution du nombre de sièges et stockage de ces derniers dans les gares = pas de sièges sur la ligne en dehors de l'exploitation.
- Diminution du nombre de pylônes
- Intégration de la gare amont qui sera semi enterrée
- Un axe de ligne maintenu sur le même axe que l'existant pour ne pas créer de nouveaux impacts
- Des travaux remontées mécaniques/aménagement de piste / neige de culture qui se feront sur la même opération d'aménagement pour limiter l'impact des travaux dans le temps

Présentation du projet :

- Un télésiège débrayable 6 places avec un débit de 3 000 pers /heure et un temps de trajet divisé par 2.
- Un reprofilage des pistes de ski de la Bergerie et de Blanchot pour améliorer la sécurité et l'accessibilité aux skieurs de tout niveau. Le bénéfice secondaire sera aussi une meilleure durabilité du manteau neigeux tout au long de la saison.
- La mise en place d'un réseau de neige de culture pour sécuriser l'exploitation vis-à-vis des aléas climatiques
- Installation de Gazex pour la sécurisation à distance du secteur



BAROMÈTRE DES ENJEUX

ATTRACTIVITÉ	Répondre à la demande prioritaire de nos clients
SOCIAL	Améliorer la sécurité des collaborateurs et garantir l'emploi du village jusqu'en 2100
DURABILITÉ	Garantir le ski à la Clusaz et faciliter l'accès à un secteur mythique au plus grand nombre